

FINANCES

TARIFS PUBLICS 2017

OBJET	2016	2017
Location de salles Municipales :(1)		
Brassens		
Selon règlement intérieur: CAUTION	205	205
<u>Aux familles Longuyonnaises :</u>		
Location	300	305
Chauffage BRASSENS		
Cuisine		
Aux associations longuyonnaises		
1ère utilisation	150	155
2ème	300	305
Etablissements scolaires publics		gratuité
(manifestation pour l'organisation de voyage pédagogique)		
<u>Extérieurs :</u>		
Location	450	460
Chauffage BRASSENS		
Cuisine		
*Pour vin d'honneur/arbre de Noël :		
<u>Aux longuyonnais</u>		
Brassens	150	155
<u>Extérieurs</u>		
Brassens	200	205
* Loto :		
<u>Aux longuyonnais</u>		
Brassens	200	205
<u>Extérieurs</u>		
Brassens	300	305
* Réception après obsèques		
<u>Aux longuyonnais</u>		
Brassens	150	155
<u>Extérieurs</u>		
Brassens	200	205
Profonde Fontaine		
(Exclusivement aux Longuyonnais)		
Location deux salles	150	155
Forum(2)		
<u>Associations longuyonnaises</u>		
Manifestations culturelles et AG "entrée libre" Gratuit		
Manifestations "entrées payantes"	150	155
gratuit pour les scolaires		
<u>Extérieurs et manifestations</u>		
<u>commerciales</u>		
Vin d'honneur ou AG	150	155
Autres manifestations	200	205
location de la salle de projection	50	50
montant de la caution	100	100

(1) le tarif intégral de location est dû quelque soit la durée de la location

(2) En vertu du Règlement Intérieur des salles Forum et MJC, une caution de 50€ peut -être demandée.